

L'autorité de Mgr Jacolin sur le diocèse de Mende

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#)

Date : 5 juillet 2011

Fin de la lettre de Paix Liturgique sur le diocèse de Mende :

Pour mieux apprécier la situation difficile des fidèles attachés à la forme extraordinaire du rite romain dans le diocèse de Mende, il faut avoir à l'esprit qu'aucune messe traditionnelle n'y est célébrée, pas même par la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, et que le diocèse voisin de Viviers est, lui aussi, vierge de toute célébration Summorum Pontificum.

A) Mende

En janvier 2008, Paix Liturgique relayait l'annonce de la création d'un groupe de demandeurs à Mende. À l'été 2010, voici comment [Le Baptistère](#), bulletin d'information et de formation des catholiques attachés à la Messe de Saint Pie V et au successeur de Pierre, dans son numéro 52, rendait compte du sort réservé à cette demande : *“Le cas le plus cocasse est certainement celui de Mende (Lozère)... Une demande a été effectuée par un petit groupe de fidèles, que le diocèse a acceptée... mais la messe dans la forme extraordinaire n'a jamais été célébrée depuis 2 ans faute de célébrant. Entre temps, le groupe de fidèles s'éparpille... et il est fort à parier qu'il ne restera plus grand-chose, dans un diocèse où les paroisses sont déjà bien clairsemées faute de fidèles.”*

En fait, le groupe de demandeurs a résisté, de nouveaux fidèles motivés suppléant les anciens découragés par les atermoiements ecclésiastiques. Les témoignages que nous avons recueilli confirment tous que l'évêque a bien donné son accord, proposant même une chapelle de la cathédrale pour la célébration, mais sans être capable de trouver un prêtre disposé à officier. Faute de prêtre diocésain idoine, rappelons à Monseigneur Jacolin qu'il a toute liberté pour faire appel à un institut *Ecclesia Dei*, comme le rappelle l'instruction *Universæ Ecclesiae* dans son article 22.

B) Marvejols

Et oui, nous avons connaissance de deux demandes dans le moins peuplé des diocèses de France ! C'est, encore une fois, la preuve qu'il y a partout des fidèles désireux de vivre leur foi au rythme de la forme extraordinaire du rite romain. Même dans le Gévaudan...

Le 6 février 2009, nous annonçons dans notre lettre 164 la première célébration d'une messe à Marvejols pour le dimanche 15 février à 16h30. Il faut dire qu'un groupe d'une vingtaine de demandeurs s'était constitué ce qui, dans une ville de 5000 habitants, n'est pas anecdotique. Hélas, le 12 février, dans notre lettre 165, nous devions publier les lignes suivantes : "*La première messe selon la forme extraordinaire du rite romain annoncée pour le dimanche 15 février 2009 à 16h30 à l'église de Marvejols n'aura pas lieu. Elle est reportée à une date ultérieure.*" Plus de deux ans après, les demandeurs de Marvejols attendent toujours cette première messe...

En fait, ce qui s'est passé à Marvejols est trop similaire à ce qui se passe à Mende pour que ce soit tout à fait fortuit. Car c'est le prêtre devant officier qui a fait capoter la célébration, sous la pression de ses confrères, prenant prétexte de la levée des excommunications frappant les évêques ordonnés par Mgr Lefebvre. Il voulait, a-t-il alors expliqué aux demandeurs, "*éviter tout amalgame*".

Bref, à Marvejols comme à Mende, les prêtres résistent à leur évêque. Malheureusement pour les fidèles de Lozère, ils semblent avoir hérité du seul évêque qui rechigne à user de son autorité ! Reste que le résultat à Mende est similaire à celui obtenu dans les diocèses dirigés par les évêques qui en abusent : dans tous ces cas, la volonté du pape n'est pas exaucée.